

Droit rural : comprendre et mettre en pratique les conditions juridiques, fiscales et sociales d'une diversification d'activités

Public cible

- Agriculteurs souhaitant se diversifier : accueil à la ferme, agritourisme (gîte rural, camping à la ferme, restauration...), activité commerciale, prestations diverses. - Porteurs de projets

Objectifs

- Comprendre la diversification d'activités en tant qu'agriculteur et différencier avec la pluriactivité. - Connaître les caractéristiques des activités de diversification (accueil, agritourisme) - Acquérir des notions de droit rural général - Mieux comprendre le cadre juridique de la diversification agricole - Se repérer dans la complexité liée au statut « éclaté » de l'agriculteur diversifié - Mieux définir son projet de diversification

Enjeux

Il s'agit de permettre au stagiaire de : • Se repérer dans la réglementation générale de l'activité agricole • Se repérer dans le cadre juridique de la diversification agricole • Penser son activité/projet dans différents contextes (juridique, fiscal, social) • Identifier les points de vigilance propres à son projet/activité dans chaque contexte • Mettre en pratique les compétences acquises

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- À distance :
 - définir votre projet et son cadre
 - évaluer vos connaissances en droit rural
 - appréhender une diversification d'activité sur votre ferme
 - échange personnalisé avec une avocate spécialiste du droit rural.
- Jour 1 :
 - Introduction aux composantes du droit rural
 - Les principales activités de diversification et leurs caractéristiques
 - Les réseaux existants et leurs rôles
 - Réglementations spécifiques aux activités agritouristiques ou pédagogiques (selon projets des stagiaires)
 - La délimitation juridique des activités agricoles
 - Les incidences de la mise en place d'activités de diversification au niveau juridique (civil)
 - Mise en pratique
- Jour 2 :
 - La délimitation fiscale des activités agricoles
- La fiscalité de la diversification agricole
- La gestion des incidences fiscales de la diversification agricole
- Mise en pratique
 - La délimitation sociale des activités agricoles
- Les incidences de la diversification au niveau social
- Mise en pratique
 - Récapitulatif des points de vigilance
 - Bilan individuel ou collectif en fonction du temps disponible

Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

Dates, lieux et intervenants

24 févr 2025 (2hrs) module à distance

06 mars 2025 31000 Toulouse
09:00 - 17:00 (7hrs)

07 mars 2025 31000 Toulouse
09:00 - 17:00 (7hrs)

- Alexis Louapre, Animateur du CIVAM31 spécialisé en agritourisme et circuits courts

- Amel Bounaceur-Josset, avocate en droit rural, droit de l'ESS, diversification agricole

- Alexis Louapre, Animateur du CIVAM31 spécialisé en agritourisme et circuits courts

- Amel Bounaceur-Josset, avocate en droit rural, droit de l'ESS, diversification agricole

- Alexis Louapre, Animateur du CIVAM31 spécialisé en agritourisme et circuits courts

- Amel Bounaceur-Josset, avocate en droit rural, droit de l'ESS, diversification agricole

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 17/02/2025

Tarifs

Adhérent 619€

Non adhérent 619€

Non agricole 619€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

voir la page info de la formation pour les détails

Plus de renseignements

Alexis Louapre

alexis.louapre@civam31.fr

CIVAM 31

www.civam31.fr

Infos et inscription :

<https://www.civam31.fr/?DroitRuralEtDiversificationFondamentaux>

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)



Financier(s)



France
Travail



Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tel _____

Merci de renvoyer ce bulletin avec votre attestation VIVEA à l'adresse indiquée.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Pièces à fournir pour l'inscription:

Attestation VIVEA